

Insertion professionnelle et poursuites d'études Diplômés de **Licence professionnelle** de l'Université Toulouse Capitole

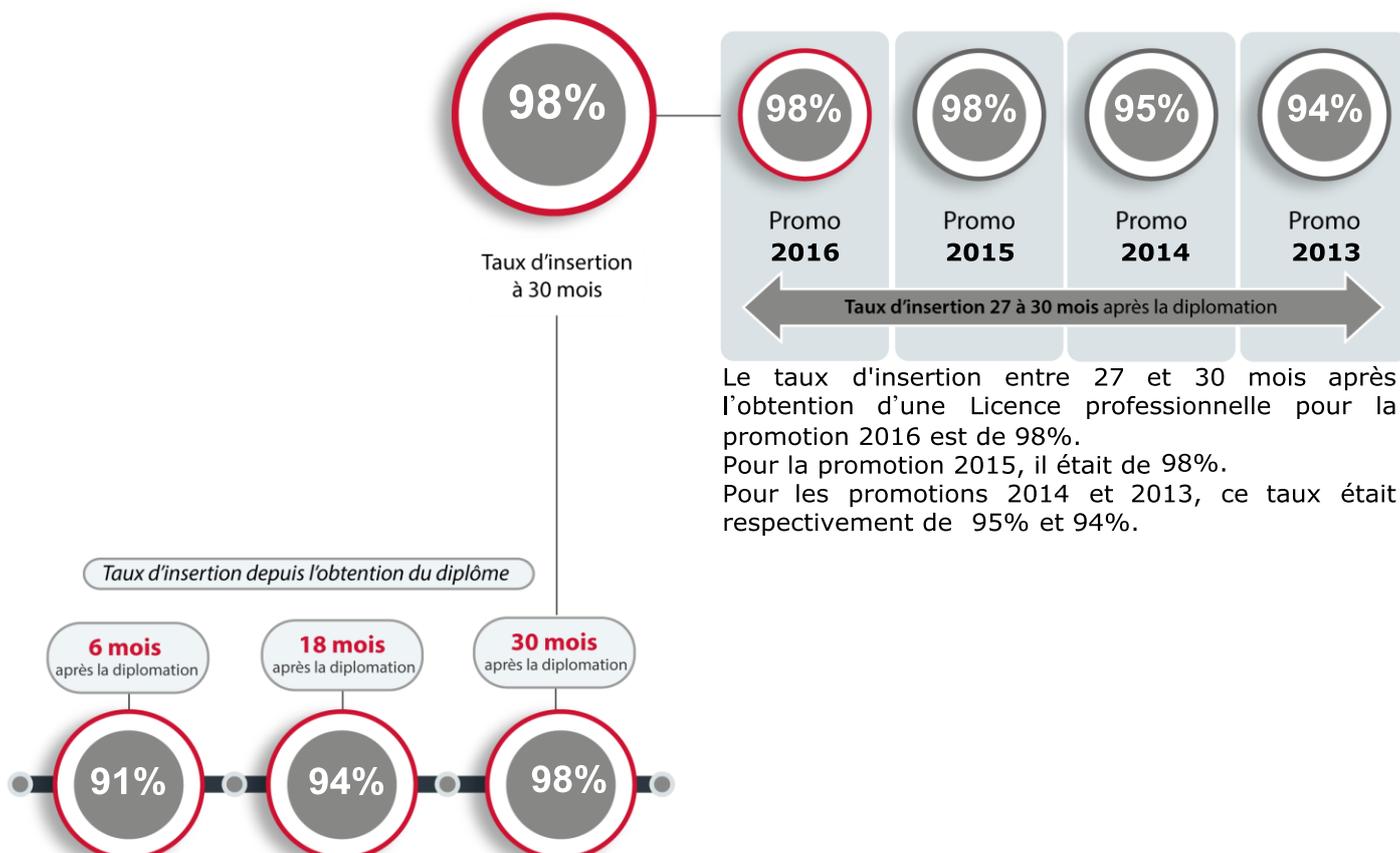
Promotion 2016 - Enquête 30 mois après l'obtention du diplôme



Les diplômés 2016 de Licence professionnelle qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 97% des diplômés qui sont en emploi, 2% qui sont à la recherche d'un emploi et 1% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...).

Insertion Professionnelle - sans poursuite d'études après la Lpro

Taux d'insertion = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi)*100)



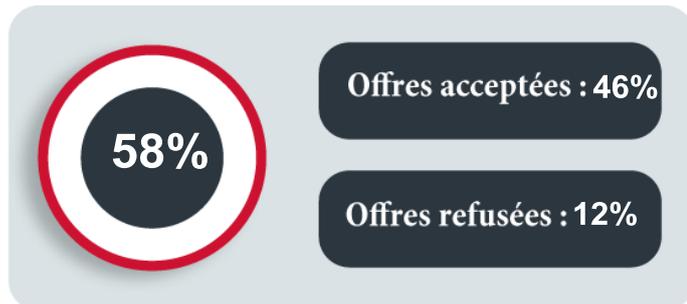
Le taux d'insertion entre 27 et 30 mois après l'obtention d'une Licence professionnelle pour la promotion 2016 est de 98%.
Pour la promotion 2015, il était de 98%.
Pour les promotions 2014 et 2013, ce taux était respectivement de 95% et 94%.

30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion des diplômés de Licence professionnelle est de 98%.

Un an plus tôt, au 1er décembre 2017, soit 18 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion était de 94%. Deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le taux d'insertion était de 91%.

Le premier emploi

Propositions d'emploi à l'issue du stage, de l'alternance



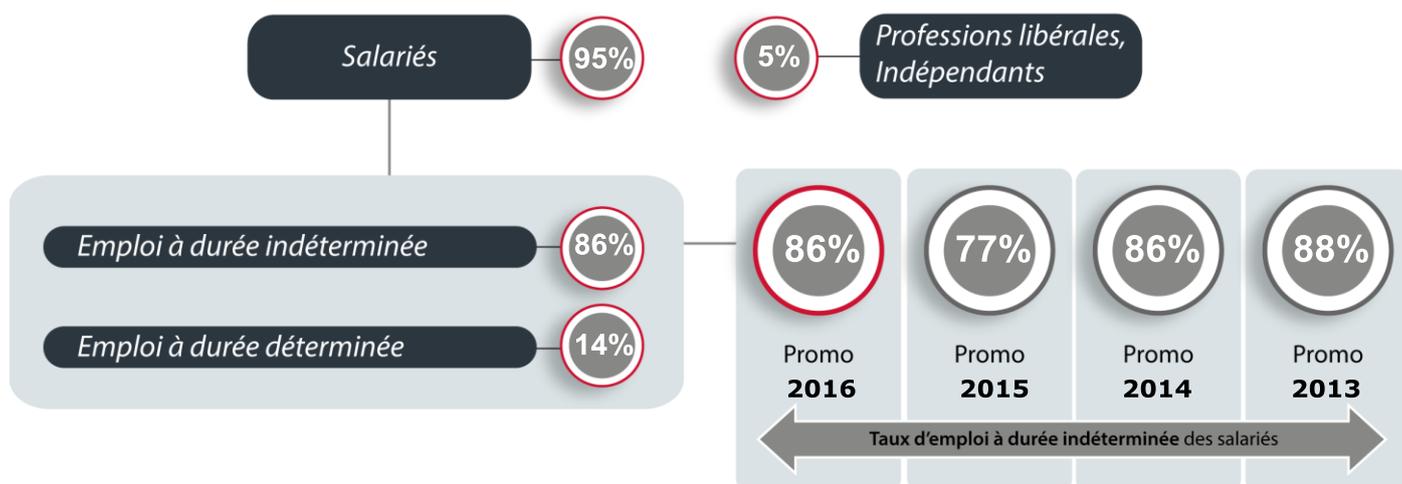
Durée moyenne de recherche du premier emploi



Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, 58% des diplômés s'est vu proposer par son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance. Ceux qui ont accepté l'offre et qui ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **46% des diplômés**.

Pour l'ensemble des diplômés de Licence professionnelle, la durée moyenne de recherche du premier emploi est de 2 mois.

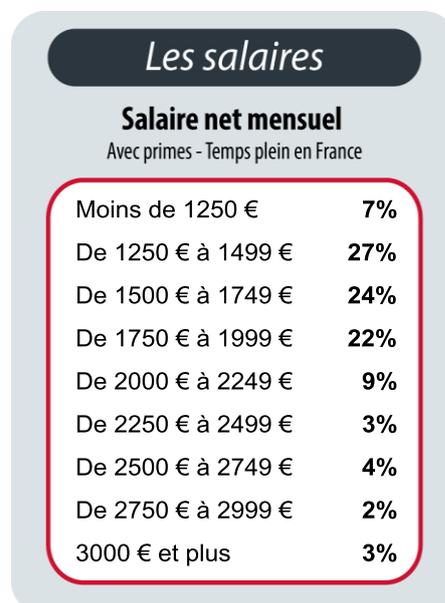
L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation



Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 86%**. Pour la promotion 2015, ce taux était de 77%, et pour les promotions 2014 et 2013, il était respectivement de 86% et 88%.

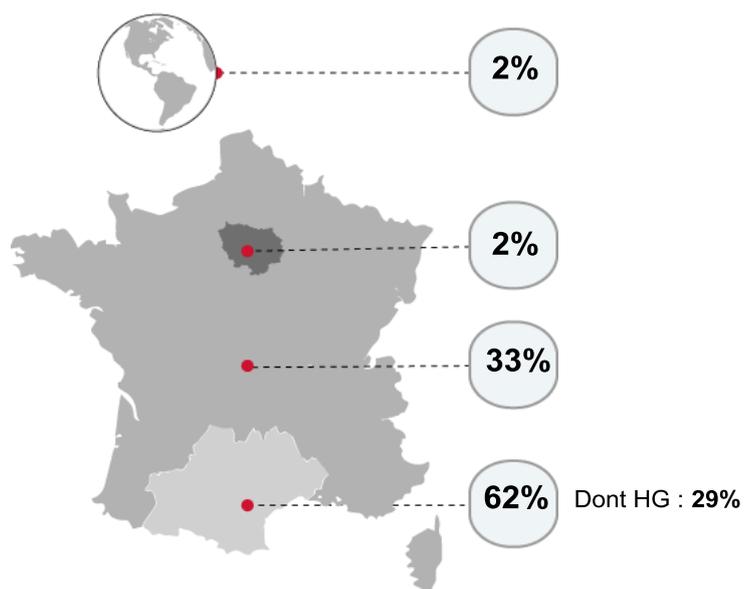


Au 1er décembre 2018, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, **le taux de cadres** parmi les salariés de la promotion 2016 **est de 11%** et celui de **professions intermédiaires** est de **71%**.



Au 1er décembre 2018, **le salaire net moyen par mois, avec primes**, des diplômés travaillant en France **est de 1763 €**.

Lieu d'exercice de l'emploi



27 à 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 62% des diplômés travaillent dans la région Occitanie dont 29% dans le département de la Haute-Garonne. Ils sont 2% à travailler en île de France et 33% dans le reste de la France. Enfin, il y a 2% des diplômés qui travaillent à l'étranger.

Secteurs d'activités

Activités financières et d'assurance	26%
Agriculture, sylviculture et pêche	23%
Autre	10%
Commerce	8%
Autres industries	5%
Santé humaine et action sociale	3%
Programmation, conseil et autres activités info	3%
Construction aéronautique et spatial	3%
Activités juridiques et comptables	2%
Enseignement	2%
Transport	2%
Construction (bâtiment, génie civil)	2%
Autres activités de service	2%
Administration publique hors enseignement	1%
Recherche-développement scientifique	1%
Activités de services administratifs	1%
Ingénierie et études techniques	1%
Activités immobilières	0,6%
Hébergement et restauration	0,6%
Conseil et gestion des entreprises	0,6%
Télécommunication	0,6%
Fabrication de produits informatiques	0,6%

L'opinion des anciens diplômés - sans poursuite d'études après la Lpro

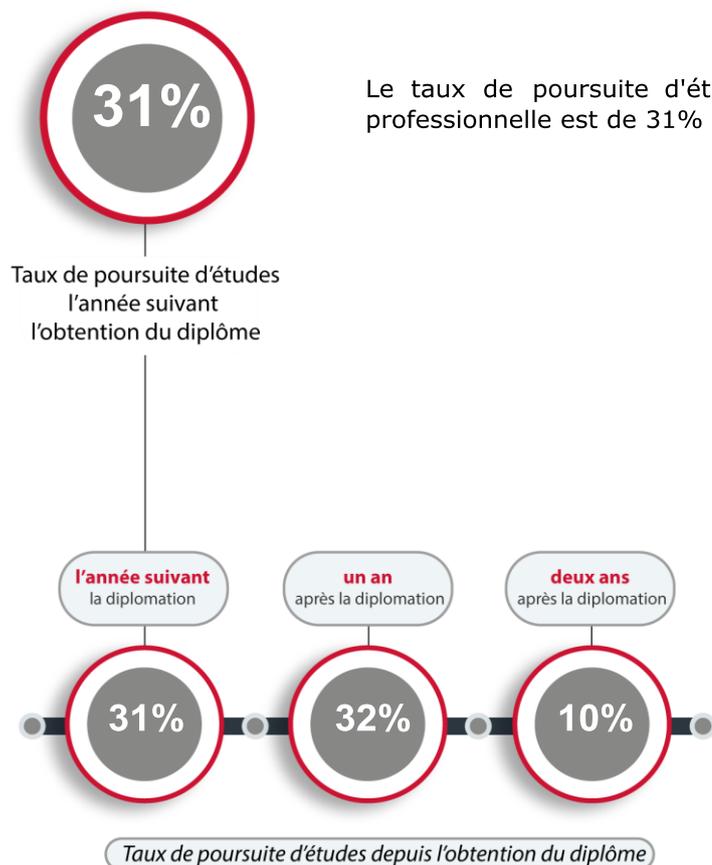
Mon emploi correspond à mon domaine de formation de Lpro

Tout à fait	68%
Plutôt oui	27%
Plutôt non	3%
Pas du tout	3%

Mon entrée sur le marché du travail s'est déroulée :

(Très) Facilement	77%
Normalement	15%
(Très) Difficilement	9%

Poursuite d'études après la Licence professionnelle



Le taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention d'une Licence professionnelle est de 31% pour les diplômés de la promotion 2016.

Si l'année suivant l'obtention d'une Licence professionnelle, le taux de poursuite d'études est de 31%, il est de 32% un an plus tard puis de 10% deux années après la diplomation.

Poursuite d'études en 2016 / 2017

Type d'études en 2016/2017	
Nb inscriptions : 31%	
Master 1	79%
Prépa. diplômes professionnels	12%
Autre	5%
Diplôme d'université (DU)	1%
Autre Licence Professionnelle	1%
Ecole de commerce	1%
...	0%

Conditions d'études en 2016/2017	
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	73%
Sans contrat de travail ni rémunération	12%
Dans le cadre d'études rémunérées	9%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	5%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	1%
...	0%

Lieu d'études en 2016/2017	
Dans un autre établissement de France	73%
A l'université Toulouse 1 Capitole	27%
A l'étranger	0%

Poursuite d'études en 2017 / 2018

Type d'études en 2017/2018

Nb inscriptions : 32%

Master 2	69%
Master 1	31%
...	0%

Conditions d'études en 2017/2018

En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	74%
Sans contrat de travail ni rémunération	17%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	4%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	3%
Dans le cadre d'études rémunérées	1%
...	0%

Lieu d'études en 2017/2018

Dans un autre établissement de France	74%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	26%
A l'étranger	0%

Poursuite d'études en 2018 / 2019

Type d'études en 2018/2019

Nb inscriptions : 10%

Master 2	75%
Master 1	11%
Licence Générale	7%
Ecole d'ingénieur	4%
Prépa. diplômes professionnels	4%
...	0%

Conditions d'études en 2018/2019

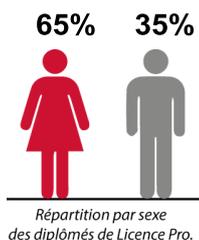
En alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	50%
Sans contrat de travail ni rémunération	36%
En exerçant en parallèle un emploi ou un stage en lien avec vos études	11%
En exerçant en parallèle un emploi qui n'a pas de lien avec vos études	4%
...	0%

Lieu d'études en 2018/2019

Dans un autre établissement de France	74%
A l'Université Toulouse 1 Capitole	26%
A l'étranger	0%

Qui sont les diplômés de Licence professionnelle ?

Composante	
TSM	45%
IUT Rodez	38%
Administration et Communication	9%
Informatique	5%
Droit	3%



Répartition nationalité française/étrangère des diplômés de Licence Pro.



96%



4%



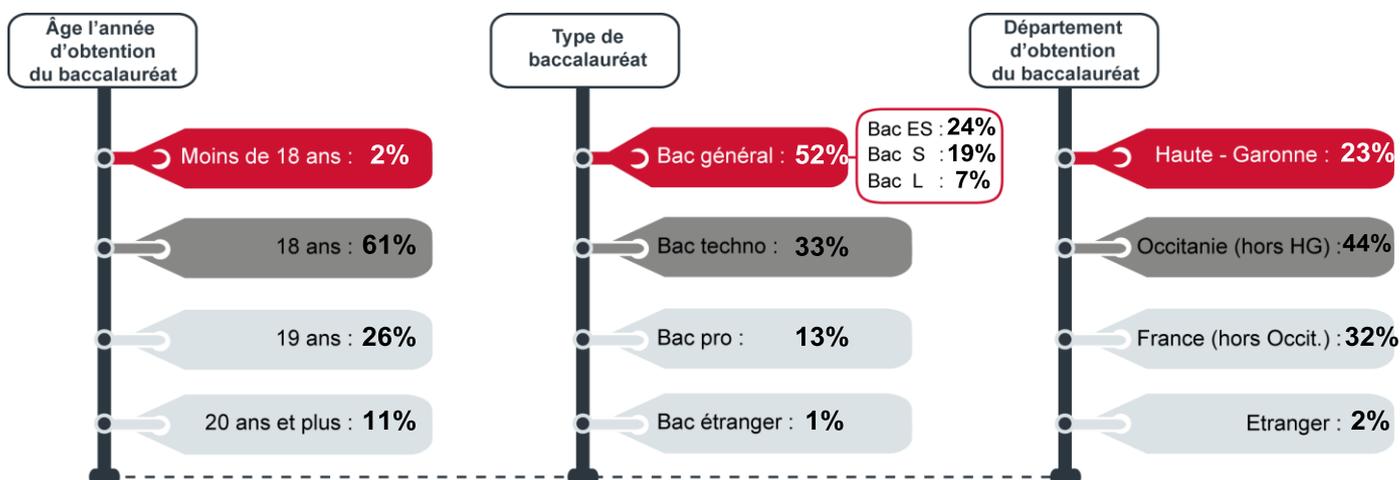
21%

Taux de boursiers des diplômés de Licence Pro.

Les diplômés de Licence professionnelle sont 45% à être inscrits dans la composante TSM et 38% à l'IUT de Rodez. Ils sont 3% en Droit, 5% en Informatique et 9% en Administration et Communication. 65% des diplômés sont des femmes et 35% des hommes.

Les diplômés de 2016 sont 96% à être de nationalité française 4% de nationalité étrangère.

Le taux de boursiers sur critères sociaux des diplômés de Licence professionnelle en 2016 est de 21%.



Les diplômés de 2016 de Licence professionnelle à UT Capitole sont 61% à avoir obtenu leur bac l'année de leur 18 ans et 2% avec une ou plusieurs années d'avance.

Pour 52% d'entre eux, il s'agit d'un bac général (plus précisément, 24% sont titulaires d'un bac ES, 19% d'un bac Scientifique et 7% d'un bac Littéraire). Les bacheliers technologiques représentent 33% des diplômés et les bacheliers professionnels 13%. Enfin, les titulaires d'un baccalauréat étranger représentent 1% des diplômés.

Le baccalauréat des étudiants de Licence professionnelle a été obtenu en Haute-Garonne pour 23% des diplômés, en Occitanie (hors Haute Garonne) pour 44% d'entre eux et dans le reste de la France pour 32%. Ceux qui ont obtenu leur bac à l'étranger (bac français ou bac étranger) représentent 2% des diplômés de Licence professionnelle.

L'année précédant leur inscription en Licence professionnelle, 8% des diplômés étaient déjà inscrits dans cette université.

3% étaient inscrits dans une autre université de la région Occitanie et 9% dans une université d'une autre région.

Les diplômés en provenance d'un autre établissement d'enseignement supérieur français sont 4%. Les diplômés en provenance d'un établissement d'enseignement supérieur étranger sont 4%. Enfin, ceux qui étaient non scolarisés l'an passé représentent 47% des diplômés.

Situation année précédente	
STS	47%
Non scolarisé	21%
IUT Occitanie (hors UT1)	9%
Université Toulouse Capitole	8%
Autre sup	4%
IUT UT1	4%
IUT hors Occitanie	4%
Autre université française (hors IUT et UT1)	3%
Etranger	0,8%

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une enquête quantitative menée entre début décembre 2018 et mi-mars 2019 par e-mail et par téléphone.

389 personnes diplômées d'une Licence professionnelle en 2016 ont été sollicitées (quels que soient leurs régimes d'inscriptions et sans critères d'âge). 299 ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 77%**.

77% Taux de réponse

Au regard du profil des répondants à l'enquête, par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous n'avons pas effectué de redressement statistique sur les données.

Par rapport à la population ciblée par l'analyse de l'insertion professionnelle ci-dessus (diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle), celle définie par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) est composée des mêmes diplômés à l'exception de ceux de nationalité étrangère, de ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux années ou plus entre le baccalauréat et la Licence professionnelle en 2016 et ceux âgés de plus de 30 ans. À l'issue de l'enquête, les personnes répondants aux critères du MENESR représentent 153 individus (contre 180 selon la définition retenue par l'UT Capitole pour l'analyse de l'insertion professionnelle sans poursuite d'études). Cette différence entre les populations ciblées par le MENESR et l'Université Toulouse Capitole explique les écarts que l'on peut constater concernant les éléments statistiques publiés.

Pour en savoir plus :

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitole, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse Capitole, Promotion 2015, septembre 2018

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitole - Analyse par composante, Promotion 2016, septembre 2019

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse Capitole - Analyse par formation, Promotion 2016, septembre 2019